

Schœlcher, le 2 octobre 2023,

Rectorat

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE
D'ARTS PLASTIQUES

Dossier suivi par :
Claire BESSARD

Téléphone :
05.96.52 27 28

Courriel :
ce.ipr@ac-martinique.fr

L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques,

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les Professeur.es
d'Arts Plastiques

S/C de Mesdames et Messieurs
les Principaux des collèges publics

S/C de Mesdames et Messieurs
les Proviseurs des lycées publics

S/C de Mesdames et Messieurs les
Directeurs des collèges et lycées privés

Objet : Lettre de rentrée : Arts Plastiques - septembre 2023

Madame, Monsieur,
Cher.es collègues,

Après des congés mérités, je souhaite à tous et toutes une très bonne rentrée.
Je souhaite la bienvenue aux collègues qui intègrent l'Académie cette année.
Cette lettre propose des informations valables pour l'ensemble de l'année qui seront complétées par des diffusions sur la liste des professeurs d'Arts Plastiques de l'académie.

Je remercie les collègues qui ont participé à la réunion de rentrée à la Fondation Clément, le mardi 26 septembre 2023.



Communication avec l'IA-IPR et site académique disciplinaire :

Pour communiquer avec l'IA-IPR, vous voudrez bien privilégier l'usage du mail académique :

claire-alice.bessard@ac-martinique.fr

L'usage du numéro de téléphone portable (0696 36 81 48) est réservé aux situations d'urgence ou aux questions devant être traitées dans la journée, notamment en période d'examen.

La communication des informations relatives à notre discipline se réalise par la liste de diffusion académique et sur le site disciplinaire dédié.

- Il est donc important d'activer sa messagerie personnelle académique pour recevoir ces informations mais également pour communiquer avec l'IA-IPR ou les services du rectorat. Il est rappelé qu'une fonctionnalité permet de basculer ces messages sur une adresse privée de votre choix. En cas de difficulté technique d'activation, prière de joindre l' assistance.informatique@ac-martinique.fr
- Le site disciplinaire centralise des informations concernant l'actualité des Arts Plastiques, des liens avec des sites qualifiés de pertinent mais propose également des ressources pédagogiques et des activités.

Coordonnées des chargés de mission :

IAN :

Yvan EMONIDES

yvan-pierre.emonides@ac-martinique.fr

Chargée de formation et correspondante avec la Fondation Clément :

Claudine ETIENNE

Claudine-Ines.Etienne1@ac-martinique.fr

Chargée de mission auprès de la DAAC :

Raphaëlle GEORGET

Raphaelle.Georget@ac-martinique.fr

Chargés de mission CAAP-CPES :

Claudine ETIENNE & YANN SIMONNET :

Présidente de l'association des professeurs d'Arts Plastiques de la Martinique :

Mathilde TITINA

mathilde.titina@gmail.com

Inspections et visites d'accompagnement :

Certain.es d'entre vous seront concerné.es par le PPCR dont les modalités sont consultables sur le site du [ministère](#).

Les collègues qui souhaitent être inspecté.es en dehors de ce protocole peuvent m'en faire directement la demande.

Les inspections comme les visites d'accompagnement prennent appui sur le référentiel de compétences des enseignant.es (BOEN du 25 juillet 2013) mais également sur les documents pédagogiques que vous jugerez utiles de communiquer pour faciliter la compréhension de votre travail en classe et dans l'établissement ainsi que votre implication professionnelle au cours de votre carrière.

Des professeur.es sont également missionné.es à mes côtés pour assurer l'accompagnement des collègues titulaires et contractuels.

Les examens :

Je tiens à remercier vivement les collègues qui ont participé aux opérations de correction des épreuves ou d'interrogation orale, notamment ceux et celles qui ont assumé plusieurs missions consécutives.

NB : la participation aux opérations d'examen fait partie intégrante des obligations professionnelles et est prioritaire à toute autre activité (surveillance, secrétariat d'examen). Par conséquent, toute absence doit être signifiée à l'IA-IPR et limitée aux seules urgences personnelles ou médicales.

Baccalauréat épreuves de spécialité Arts Plastiques :

Moyenne générale /20

	ORAL	Ecrit
Épreuve écrite	13,26	11,19

Je remercie les professeur.es coordonnateurs pour l'animation des réunions d'entente et d'harmonisation : ce sont des moments importants de partage des pratiques d'évaluation.

Résultats de la session 2023

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée scolaire.

Madame Claire BESSARD,



*Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques*